COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 5 FEVRIER 2019

RENDU PUBLIC LE 12 FEVRIER 2019

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité , le compte rendu de la séance du 17 décembre 2018.

1 A 03/ FINANCES

1/ Le Conseil Municipal a adopté, à la majorité absolue, le budget primitif 2019 du budget principal, arrêté comme suit :

SECTION	ECRITURES	DEPENSES	RECETTES
	Réelles	70 134 982,00 €	78 021 701,57 €
FONCTIONNEMENT	Résultat reporté		81 077,43 €
FONCTIONNEMENT	Ordre	8 052 429,00 €	84 632,00 €
	TOTAL	78 187 411,00 €	78 187 411,00 €
	Réelles	31 926 846,00 €	23 951 441,19 €
INVESTISSEMENT	Résultat reporté		7 607,81 €
IMAE21132EMEM1	Ordre	84 632,00 €	8 052 429,00 €
	TOTAL	32 011 478,00 €	32 011 478,00 €
TOTAL GI	ENERAL	110 198 889,00 €	110 198 889,00 €

2/ Le Conseil Municipal a adopté, à l'unanimité, le budget primitif 2019 – Service Extérieur des Pompes Funèbres, arrêté comme suit :

MOUVEMENTS REELS	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	0,00€	0,00€
FONCTIONNEMENT	20 000,00 €	20 000,00 €
TOTAL	20 000,00 €	20 000,00 €

3/ Le Conseil Municipal a accepté, à l'unanimité, les remises gracieuses proposées pour un montant de 1 833,11 euros pour les années 2014 à 2018.

4 A 13/CITOYENNETE ET VIE DES QUARTIERS

- 4 à 13/ Le Conseil Municipal a approuvé et a autorisé Madame le Maire à signer les conventions d'objectifs avec les associations suivantes :
 - 4/ Le COMB pour l'attribution d'une subvention de 389 567 euros : A la majorité absolue
 - 5/ Le Foyer des Jeunes Travailleurs Victor Hugo pour l'attribution d'une subvention de 9 000 euros
 - A la majorité absolue Mesdames FAUVEL et MOUTAOUKIL n'ont pas pris part au vote
 - 6/ Le CASC pour l'attribution d'une subvention de 145 800 euros A la majorité absolue
 - 7/ Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) pour l'attribution d'une subvention de 13 100 euros

A la majorité absolue

- 8/ La Régie de Quartiers pour l'attribution d'une subvention de 25 000 euros
 A la majorité absolue Mesdames CHAMI-OUADDANE, MOUTAOUKIL et Monsieur PINARD n'ont pas pris part au vote
- 9/ L'Association de Développement Intercommunal des Blagis (ADIB) pour l'attribution d'une subvention de 16 299 euros
 A la majorité absolue – Mesdames AMIABLE et GARGARI, Messieurs DIMBAGA et REYNAUD n'ont pas pris part au vote
- 10/ L'Office Balnéolais du Sport pour l'attribution d'une subvention de 95 268 euros (73 418 euros au titre du fonctionnement et de l'entretien et 21 850 euros au titre des financements de la Politique de la Ville) A la majorité absolue – Madame AMIABLE et Monsieur CALICE n'ont pas pris part au vote
- 11/ L'Association Perspectives et Médiation (APM) pour l'attribution d'une subvention de 7 060 euros
 A la majorité absolue
- 12/ Les associations hors convention d'objectif
 A la majorité absolue Madame AMIABLE et Messieurs BESSON, PINARD et DIMBAGA n'ont pas pris part au vote
- 13/ Le Plus Petit Cirque du Monde (PPCM) pour l'attribution d'une subvention de 118 000 euros
 A la majorité absolue

14/ JUMELAGE

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la convention d'objectifs entre la Commune de Bagneux et l'Association Douleurs Sans Frontières (DSF) pour l'attribution d'une subvention de 5 500 euros relative à la prise en charge adaptée des enfants et familles en souffrance dans plusieurs établissements de l'enfance et petite enfance à Vanadzor et a autorisé Madame le Maire à la signer.

15 A 18/ CITOYENNETE ET VIE DES QUARTIERS

15/ Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la charte de confidentialité pour l'échange d'informations dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) en matière de prévention de la radicalisation violente et a autorisé Madame le Maire à la signer.

16/ Le Conseil Municipal a modifié, à l'unanimité, la délibération n°DEL_20181113_7 du Conseil Municipal du 13 novembre2018 en ajoutant un article afin que le Maire soit autorisé à signer les décisions d'attributions nominatives dans le cadre de l'Appel à Projet Citoyen.

17/ Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'attribuer une subvention de 3 333 euros au Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine.

18/ Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la convention entre la Commune de Bagneux et la Cité de la Musique-Philarmonie de Paris relative à l'attribution d'une subvention de 12 000 euros sur 3 ans et a autorisé Madame le Maire à la signer.

19/ ADMINISTRATION GENERALE

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le protocole d'accord transactionnel à passer avec la société SATELEC relatif au marché de construction du Centre des Arts du Cirque et des Cultures Emergentes de Bagneux (lot 9 Electricité) et a autorisé Madame le Maire à le signer.

20/ INTERCOMMUNALITE

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la convention de versement d'une subvention au titre du Fonds Métropolitain pour l'Innovation Numérique (FMIN) à passer avec la Métropole du Grand Paris et a autorisé Madame le Maire à la signer.

21 A 22/AMENAGEMENT URBAIN

21/ Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, l'avenant n°1 à la convention PUP entre la Commune de Bagneux, l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud Grand Paris, la SNC les Mathurins à Bagneux et la SAS de Bagneux et a autorisé Madame le Maire à le signer.

22/ Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la convention modifiée de transfert concernant le reversement de l'excédent du bilan de clôture de la ZAC de la Fontaine Gueffier conclue avec l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud – Grand Paris et la société d'Economie Mixte CITALLIOS et a autorisé Madame le Maire à la signer.

23 A 26/ SERVICES TECHNIQUES

23/ Le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, Madame le Maire à signer le marché de travaux pour la création d'une piste d'athlétisme et d'un terrain synthétique au Parc des Sports avec la société ID VERDE/EUROSYNTEC.

24/ Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le projet ainsi que le plan prévisionnel de financement de la 3ème tranche de travaux pour la restauration de l'église Saint Hermeland, détaillé de la sorte :

EGLISE SAINT-HERMELAND PLAN DE FINANCEMENT (3ème tranche)	en euros HT	% subvention	Montant prévisionnel subvention	
TOTAL OPERATION en TTC	2 565 000	€		
Montant 3ème tranche HT :	594 093			
Montant base subventionnable Drac	341 905,32	40	136 762,13	
Montant base subventionnable Région	594 093	20	118 819	
Montant forfaitaire Département 400 000 € HT ramené par tranche de travaux			133 000	
Total subventions			388 581,13	
Reste part Ville HT				205 511,87
TVA				41 102,37
Reste part Ville TTC				246 614,24

Et a autorisé Madame le Maire de prendre acte de la sollicitation de subventions auprès de l'Etat (DRAC IIe-de-France) et de la Région IIe-de-France.

25/ Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, les actes modificatifs n°1 à passer avec FPB SIMEONI (lot 2) et CITELEC (lot 3) relatifs au marché de requalification du marché Léo Ferré et a autorisé Madame le Maire a les signer. Il s'agit de prendre en compte les travaux supplémentaires relatifs à ce marché.

26/ Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la convention d'occupation temporaire à passer avec le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) autorisant le maintien d'installations techniques de contrôle de la qualité de l'eau et la dépose partielle de certains équipements obsolètes au 39 ter avenue Albert Petit à Bagneux et a autorisé Madame le Maire à la signer.

27 A 29/ SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

27/ Le Conseil Municipal a pris acte, à l'unanimité, du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France pour l'année 2017.

28/ Le Conseil Municipal a pris acte, à l'unanimité, du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication pour l'année 2017.

29/ Le Conseil Municipal a demandé, à l'unanimité, le retrait de la Commune de Bagneux du Syndicat Intercommunal du Cimetière de l'Orme aux Moineaux des Ulis.

30 A 31/ TARIFS

30/ Le Conseil Municipal a modifié, à la majorité absolue, la délibération n°DEL_20180625_46 du Conseil Municipal du 25 juin 2018 relative à l'approbation des grilles tarifaires des activités non soumises au QF comme suit :

	Avant 19h	Après 19h et samedi
Répétition tarif groupe pour 1h	8,24 €	10,30 €
Répétition tarif groupe forfait 10h	63,86 €	83,43 €
Répétition tarif pour 1 personne 1 h	6,18 €	9,27 €
Répétition tarif pour 1 personne 10h	42,23 €	63,86 €
Enregistrement voix sur bande, mixage, reprise de plusieurs instruments. Tarif à l'heure		21,63 €
Enregistrement back up, gravure. Tarif à l'heure	11,33 €	11,33€

31/ Le Conseil Municipal a modifié, à la majorité absolue, la délibération n°DEL_20181217_35 du Conseil Municipal du 17 décembre 2018 relative à la revalorisation des tarifs des salles municipales comme suit (voir annexe) :

2018	2019				
Association hors Bagneux Organismes Sociétés privées	Association hors Organismes privées	Bagneux Sociétés			

Tarifs selon tableau ci-	Tarifs selon tableau o	i- 513 €
Jonne	J - 1111	

32 A 34/ EDUCATION

32/ Le Conseil Municipal a révisé, à l'unanimité, la sectorisation scolaire du premier degré de l'enseignement public à Bagneux (voir annexe).

33/ Le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, Madame le Maire de signer les marchés relatifs aux mobiliers scolaires, périscolaires, de la Petite Enfance et de la Restauration comme suit :

- Lot 1 : Fourniture et installation de mobiliers de classes, périscolaires et de restauration : société NEL MOBILIER

pour un montant annuel minimum de 150 000 € HT et un maximum annuel de 500 000 € HT

- Lot 2 : Fourniture de mobiliers pour la Petite Enfance : société NEL MOBILIER

pour un montant annuel minimum de 150 000 € HT et un maximum annuel de 500 000 € HT

34/ Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la convention à passer entre la Commune de Bagneux et le CCAS, dans le cadre du programme de réussite éducative 2018 et a autorisé Madame le Maire à la signer ainsi que ses éventuels avenants.

35/ PETITE ENFANCE

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la convention d'objectifs et de financement à passer avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine pour la crèche Graine de Lune au titre du Fonds de rééquilibrage territorial de l'offre d'accueil petite enfance et a autorisé Madame le Maire à la signer.

36 A 37/ RESTAURATION

36/ Le Conseil Municipal a approuvé, à la majorité absolue, les propositions émanant de la Conférence des Elus de l'Entente Intercommunale Bagneux Malakoff portant sur l'exploitation de la Cuisine Centrale de Bagneux en date du 27 novembre 2018 et du 15 janvier 2019.

37/ Le Conseil Municipal a approuvé, à la majorité absolue, l'avenant n°2 à la convention d'Entente Intercommunale à passer entre la Commune de Bagneux et la Commune de Malakoff portant sur l'exploitation de la Cuisine Centrale de Bagneux et a autorisé Madame le Maire à le signer. Il s'agit de modifier la formule de révision.

38 A 39/ PERSONNEL

38/ Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de modifier le tableau des effectifs, à compter du 6 février 2019 comme suit :

FILIERE ADMINISTR				
	5700 TAXABE	EMPLOIS SUPPRIMES	EMPLOIS CREES	NOUVEL EFFECTIF
Adjoint administratif	63	-13		50
Adjoint administratif principal 2ème classe		-13		48

Rédacteur principal 2ème classe	13	-5		8
Rédacteur principal 1ère classe	12	-3		9
Attaché	73		1	74
Directeur territorial	6	-1	100	5

FILIERE TECHNIQUI				
	EMPLOIS AUTORISES	EMPLOIS SUPPRIMES	EMPLOIS CREES	NOUVEL EFFECTIF
Adjoint technique	211	-17	2	196
Adjoint technique principal 2ème classe	134	-22		112
Adjoint technique principal 1ère classe	74	-2		72
Agent de maîtrise	19	-2		17
Agent de maîtrise principal	23	-2		21
Technicien principal 2ème classe	6	-2		4
Technicien principal 1ère classe	11	-3		8

39/ Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de s'associer à la procédure de mise en concurrence organisée par le CIG de la Petite Couronne courant 2019 pour la passation de convention de participation pour les risques santé et prévoyance à adhésion facultative, de solliciter l'étude pour les garanties portant sur le risque « santé et le risque « prévoyance ».



TABLEAU RECAPITULATIF -SUBVENTIONS MUNICIPALES -BUOGET PRIMITIF 2019

	DEMANDES DE SUBVENTIONS	2018						2019			
питегов	ASSOCIATIONS	Proposition POV	Demande do subvention numicipale de fonctionnemont	Proposition attribution sub numicipale de fauctionnement	Srive de menage ef Burdes	Autro	Proposition attribution sub Contest de dilv servicinal (CDT)	Proposition POV	Damande de subvention municipale de lonctionnement	Proposition stripution strivention municiputo de fanctionnement	
1	ACFAB		890	380					500	38	
2	ADAVIP 92 - Association D'Alde aux Victimes d'infractions Pénales		3600	760					3 000	76	
	AFAB - Association des Femmes Africaines de Bagneux	400						000			
4	AFPS Association France Palestine Solidarité - groupe 92 Sud	990	2 000	250				990	3 900 1 920	51	
	Ass nationale des familles de fusillés		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,						1,544		
5	et massacrés de la resistance Aides - Territoire Sud-ouest de l'Ile-		3.05	D		-			300		
6	de-France			1 000		-			700	70	
7	A mots croisés AMI 92 - Ass. Nat. de Défense des		Pas de demande			-			150	15	
8	Malades Invalides Handicapés Amis de Bagneux (Les)		Pas de demanda 500	500					500 500	20	
10	Amis des Chats Libres de Bagneux (Les)		2 500	650					1 500	65	
11	APAM - Association des Parents et Amis des Marronniers		1 002	200					1 300	20	
12	APEI Sud 92 - Amís et Parents de Personnes Handicapées Mentales		501	450					500	45	
13	APF - Ass. des Paralysés de France		Pas de demando						1 000	20	
14	ARAC		490	100		-			468	40	
15 16	Arbre de Paroles		150 250	150 250		-			150 250	15 25	
17	ARTS - Ass. Pour les Relations Franco Tchéco Slovaques		300	100					200	15	
18	ASSBAC AS Bagneux Fulsal (Association		12 000	1000			500		20 003	100	
19	Sportive) AS du Collège Henri Barbusse		8 000	5 000		_	3 800		8 000	5 00	
20	(Association Sportive)		500	225					225	22	
21	A.S Collège Joliet Curie AS du Collège Romain Rolland		Pas de deamnes			-			300	22	
22	(Association Sportive) AS du LEP Léonard de Vinci		.500	225					500	22	
23	(Association Sportive)		360	22 5		-			300	22	
24	ASPE - Association Solidarité Pour l'Emplol		3 660	3 000			750		3 000	3 00	
25	Atelier Sarrail		1-000	500					1 000	50	
26 27	ATOUSIGNES ATTAC 92		2 225 500	500 150					1 140 500	60	
28	Auxiliaires des Aveugles (Les)		189	100					150	10	
29	Bagneux au féminin Barbusse Brassens (Amicale des		Pas de demande						500	25	
30	locatoires)		150	150					150	15	
31	Barnena d'Europe Cascade (La)		75	75					1 500 75	7	
33	CCFD		500	200			1		500	20	
14	Cercle d'Echecs et Ecole d'Echecs Châteaubriant, Voves, Rouillé		5 000	5 100			2 400		6 000	4 10	
35	(Amicale de) - Comité de Bagneux Chevreuse (Amicale de la Cité de)		1 000	700 150					1 000	70	
37	Cité de 8 Mai 1945 (Amicale de la)		250 240	150 240					250 250	150	
38	Club de la Joie de Vivre Club de la Lisette		240 460	300					250 400	300	
40	Club Yvonne Torti		.150	150					1(50	150	
41	Comité de Jumelage de Bagneux		4 630	1 500			500		3 000	1 50	
42	Confrérie Balnéolaise des Chevallers de Bacchus		500	500					500	500	
43	Croix Bloue des Arméniens de France		2 800	150					2 000	150	
44	Croix Rouge Française - Délégation locale de Bagneux		± nod	2 000					2 000	1 500	
45	Cuverons (Amitale des Locataires des)		500	150					600	150	
46	Dansé Něg Kafé		1 500	200					1 000	200	

	DEMANDES DE SUBVENTIONS			2016	2018					2019			
numēros	ASSOCIATIONS	Proposition POV	Demande da subvention municipale da fasctionnement	Proposition ottobution sub municipale de lanctionnement	Frandn ménaga at fluides	Autre	Proposition attribution sub Contrat de dév Jerritorial (CDT)	Praposwon POV	Demande do sutrembon iminicípsio de Josef oriennant	Proposition alititution subvention municipala da lonationtremani			
47	Oinamic		2 990	1 425					<u> 800</u>	1 43			
48	Eccle Arménienne Siamanto de Bagneux / Cachan		1 500	500					_1.500	5			
49	Entraide et amitié		Due non formulés						300	2			
50	Etienne Hajdu (Amicale des Locataires)		150	150					209	1			
51	Familles Congolaises de Bagneux (Association des)		500	0		-			150				
52 53	FCPE Union Locale FNACA - Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie FNDIRP - Fédération Nationale des		600 350	200 350					60¢ 350				
54	Déportés Internés Résistants Patriotes		150	150					150				
55	Foyer socio-éducatif du collège Joliot Curie		200	200					200				
56	France Alzheimer Hauts-de-Seine		500	200					500				
57	GAFIB - Groupement Alimentaire Familial Intercommunal des Blagis	6000	6000					6000	-6 000				
5B	Gens de la Fontaine (Amicale)		1000	250					1 000				
59	GERMAE - Groupe d'Etudes et de Recherches de Méthodes Actives d'Edircation	660	600					660	6B0				
6D	Habiter la Porte d'en Bas, un quartier, la Ville	900	200	100				000	200				
61	HEBERGERIE L'		1009	500					1 500	11			
62	Joyeux Vignerons de Bagneux (Les) Kohriman		1.500	.380		-			600				
53									15-000				
64	Luso- balnéolaise		1000	500					1 000				
65	MASS'AGES		1 000	980					1 250				
66 67 68	Malicots (Amicale CNL des) Mathurins-Fernand leger (Amicale) Mouvement de la paix		150 400 300	150 150 300					100 200 400				
69	Nouvelle voies		13 000	1000					2000	1			
70	DRCHIDEE 92 - ARDJ		2 000	200					2000				
			0.005	300					300				
71	PANAFRICA Paris-Breizh		2 000 500	300			500		500				
73	Perspective et Médiations (Convention d'objectifs 2019)	3 800	3800	2260									
74	Pervenches - Colibiris (amicale de locataires)		150						200				
75	Photo Club de Bagneux		1 500	800 150			508		1 500				
76	Péri Olivette (amicale des locataires) Potagers de bagneux (Les)		500 500	200					500	3			
78	Prévention Routière (La) - Comité Départemental des Hauts-de-Seine		1500	500					603				
79	Racontages RSB 92 - Retraite sportive de		1 000	400					1 000				
80 81	Bagneux Rouletabosse (Les)		500 250	200 200					500 200				
82	Salvador Allende (Amicale) Secours Catholique, Caritas France -		750	150					150				
83	Délégation des Hauts-de-Seine Secours Populaire Français - Comité		2 000	1 500					2.000 1.500	1:			
84 85	de Bagneux Sole (La)		1.500 140	140					140				
86	Soliciproque Souvenir des fusillés du Mont Valérien et de l'Ile-de-France		2006	300			700		3 300				
87	(Association pour le) STALINGRAD (Amicale des		500	0					500				
88	locataires de Bagneux)		200	150					200				
89 90	Stop à l'Alcool Syndicat d'Iniliative de Bagneux		1 100 5 000	1 150 3 000					1 500 5 000	3 (
91	Tannerie (Amicale des locataires de la)		200	150					200	,			
92	Terranga		2,000	600					2 000				
93	Tertres (Les)				l	1	1		2-2011	1			

	DEMANDES DE SUBVENTIONS		2018						2019			
numéros.	ASSOCIATIONS	Propositran	Demanda de subvandon municipalis de fanctiganomani	Proposition attribution sub- municipale de fonctionnement	Frais de ménage et fluides	Aulre	Proposition attribution sub Contrat de dév territorial (COT)	Proposition POV	Donueide de autivinitios musicipale de handicumement	Proposition altribution subvention municipale de fonctionnement		
94	Tours 6 et 8 Anatole France		175	175					100	100		
95	Tous au web		Pas de demande						1 685	500		
96	UNAFAM 92 - Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques		200	150					200	150		
97	UNRPA - Union Nationale des Retraités et Personnes Agées		750	450					750	450		
98	USFTB - Union Sportive des Fonctionnaires Territoriaux de Bagneux		3 700	3 700					6 400	4 000		
99	Victor hugo (Amicale das locataires)		Pas de demando						pas de demanda			
100	Vie Libre - Section de Bagneux		2 500	1 150					2,000			
101	Vis avec Nous		2 000	1 300			7 850 €	7 650	2 000			
	90U9-TOTAL 1 SOUS TOTAL 2	17 450	730 916 89 490	58 040	0		7 850 €	/ 650	62 890	35 240		
	TOTAL 2		n# 49U	77 340	L ů	_	1 000		62 890			

La proposition d'autribution de subvertions aux associations hors conventions d'objectifs s'abbre à 82 890€ soit 55 240 € pour le fonctionnement et 7 850€ au titre de la politique de la ville, Le CDT étant en cours de renégociation, les athibutions de subventions à ce titre n'ont pu être étudiées (107 000 euros au total pour les associations seus convention d'objectifs et hors convention de subvention de su

Feulint

TARIFS LOCATION ESPACE LEO FERRE (*)

FORFATT 12h00 FORFATT 6h00 Supplémentaire Son Lumière TV vidéo FORFATT 12h00 Supplémentaire Son						FORFAIT TECHNIQUE	CHNIQUE		FORFAIT IN	FORFAIT INSTALLATION - LOCATION	LOCATION	OFFICE	1	VAISSELLE	
FORFALT 12h00 FORFALT 6h00 Supplémentaire Son Lumière TV projection FORFALT 12h00 Supplémentaire Son Lumière TV projection Spectacle / Hall / Loges 4141,00 € 2588.00 € 344,00 € 350,00		FORFA	ITS HO	RAIRES	Dans la lim	ite du matérie avec persol	l de l'Espace nnel dédié	Léo Ferré,	Tables & cha	Tables & chaises installées par nos soins	oar nos soins		SITRAITEUR	EUR	
4141.00 € 2588.00 € 344,00 € 350,00 € 50,00 € 500,00 € 5		FORFAIT 12h00	FORFAIT 6h00	Heure Supplémentaire	Son	Lumière		vidéo projectíon	100 à 250 personnes	251 à 500 personnes	501 et + personnes		0 à 250 personnes	251 à 500 personnes	501et + personnes
Spectacle Hall Vestilate Carialeria	FORMULE 1:							- =							
2588.00 € 1553.00 € 215.00 € 350,00 € 50,00 € 500,00 € 1553.00 € 1294.00 € 1294.00 € 1294.00 € 200,00 € 200,00 € 200,00 €	spectacle / Hall / Vestiaire / Caféléria / (3	4141.00€	2588.00€	344,00 €	350,00 €	350,00 €	50,00 €	500,00€	200'00€	400,00 €	€00,00	150,00 €	200,00€	400,00 €	€ 200,00
2588.00 € 1553.00 € 215.00 € 350,00 € 350,00 € 50,00 € 500,00 € 1553.00 € 1294.00 € 1294.00 € 1294.00 € 200,00 € 200,00 €	iises + 15 tables														
2588.00 € 1553.00 € 215.00 € 350,00 € 50,00 € 500,00 € 1553.00 € 1294.00 € 1294.00 € 1294.00 € 200,00 € 200,00 € 200,00 €	FORMULE 2								2 - 1		2				
1553.00 € 1294.00 € 129.00 € 200,00 € 50,00 € 200,00 €	Demi Salle / Hall / Loges re / Cafètéría / (3 agents)		1553.00 €	215.00 €	350,00 €	350,00€	50,00 €	500,00€	200,00€	400,00 €	€00'009	150,00 €	200'00 €	400,00 €	
1553.00 € 1294.00 € 129,00 € 200,00 € 50,00 € 200,00 €	lises + 15 tables														
1553.00 € 1294.00 € 1294.00 € 200,00 € 50,00 € 200,00 €	FORMULE 3						=								
TANE	emi Salle / Hall / Loges / s / Cafétèria / (3 agents)		1294.00 €	129.00 €	200,00 €	200,00 €	50,00€	200,00 €	200,00€			150,00 €	200,00 €		
EDDMIII E 4 - Candidate	sises + 15 tables										No. of the last of				
ביי מפני אר	FORMULE 4: Sauf WE														
	60		6	1	000		4					0.00			
	ns + Chaises	ronal one	ures o lu.uu e	ומלימס ב	י ממ'ממן		30,00		7			0000			

★ Tarifs TTC : exis

Tarifs de location aux associations hors Bagneux, aux organismes et sociétés privées, pour toutes activités hors événements familiaux, dans la limite du matériel existant et des conditions d'exploitation autorisées par la municipalité.